

Marly: un peu de Louvière et beaucoup de prudence

4,3 M€

Pas de surprise au débat d'orientation budgétaire de Marly. La Ville va investir plus de 2,6 M€ en 2018, dont 1,5 M€ pour rénover La Louvière. Rien d'autre en vue. Thierry Hory est attentif à la baisse des recettes...

Le débat d'orientation budgétaire est toujours un exercice de prédictions floues. Il y a la volonté, la tendance et les points d'interrogation.

La certitude

La Louvière finira bien par être rénovée cette année. Le coup de neuf sur le centre socioculturel de Marly était annoncé depuis la fin 2016. « Il y a eu des retards, on pensait aller plus vite », concède Thierry Hory, le maire, à son conseil. Les prochains travaux devraient avaler environ 1,5 M€ des 2,6 M€ du budget total d'investissement pour 2018. Cerise sur le gâteau, « pour la Louvière, nous avons prévu 400 000 € d'emprunts, mais on ne le fera pas, car nous avons la capacité d'autofinancement », précise le maire.

Le bonus

Cette capacité d'autofinancement, elle vient d'une épargne nette de près de 2 M€ en 2017. Marly n'a pas enclenché les travaux de la Louvière, donc elle a mis de l'argent de côté. Celui-ci nourrit sa capacité d'autofinancement. Mais ça n'est pas tout, les recettes réelles de fonctionnement de Marly devraient augmenter en 2018 d'environ 0,55 %. Notamment grâce à une hausse des bases, votée au Parlement, qui sert au calcul des taxes locales. Et puis Marly a gagné des habitants.

Marly, quelle taille ?

Au dernier recensement, Marly est passée tout juste au-dessus du seuil des 10 000 habitants. Malgré l'absence de PLU (Plan local d'urbanisme), la préfecture autorise la Ville de Marly à bâtir des zones au centre et au



La Louvière : le projet de rénovation, estimé à 2M€ était déjà annoncé au début d'orientation budgétaire 2017... Photo Maury GOLINI

sud de son ban communal. Christian Nowicki (opposant, droite) s'interroge : « Quelles sont les perspectives pour les cinq prochaines années ? »

Pour lui, si tous les projets prévus sont construits, « Marly monterait à 15 000 habitants ! » Il est « urgent d'attendre », alors que Metz-Métropole prépare son PLUi (PLU intercommunal).

« Ce PLUi sera mis en place d'ici quatre ou cinq ans si tout va bien », riposte Thierry Hory.

Son souci, confiera-t-il après, « c'est d'être à 11 000 habitants, pour être tranquille... »

La question en suspens

Tout paraît aller presque mieux pour Marly, sauf que... des questions demeurent. Nathalie Casciola, adjointe aux Finances, le souligne : « Avec la fin de la taxe d'habitation, y aura-t-il une compensation à l'euro près ? Les dotations pour

les nouveaux habitants vont-elles baisser ? » Une crainte partagée par Jean-Pierre Liouville (PS), qui attend toujours de voir publiées les charges de fonctionnement du Nec. Didier Surga (opposant, droite) s'interroge : « Quelle est la capacité réelle d'investissement de la Ville ? »

Cette crainte pour 2018 emmène la Ville à geler les subventions aux associations en 2018. Didier Surga le regrette.

Et sinon ?

Hormis La Louvière, pas de grands projets pour 2018-2019. Ce qui laisse un peu sur sa faim, question orientation. L'excès de prudence peut donner l'impression d'un manque de souffle, ou d'une année volontairement blanche, pour mieux préparer 2019-2020, et la proximité des élections municipales...

Olivier JARRIGE.

Au 31 décembre, l'encours de la dette de Marly s'élève à 4,3 M€, soit un taux d'endettement de 416,76 € par habitant. La moyenne des villes de même taille est de 918€/hab.

En 2018, les intérêts de la dette s'élèvent à 165 000 €, soit une baisse de 16,67 % par rapport à 2017.

Selon les documents présentés au conseil, à ce rythme, Marly devrait rembourser moins de 200 000 € par an d'ici 2031.

Mais est-ce une projection pertinente ?

Pour l'opposition de droite, une municipalité qui n'emprunte pas n'investit pas. Thierry Hory lui-même le reconnaît à demi-mot : tout dépendra de son programme pour 2020...

« Comme dirait Jean-Luc Bohl, à propos de Montigny : "On est à l'os".

Notre démarche d'entreprise s'arrête devant notre mission de service public »

De Thierry Hory, pour justifier la première remontée de la charge salariale du personnel, après des années de baisse des effectifs.